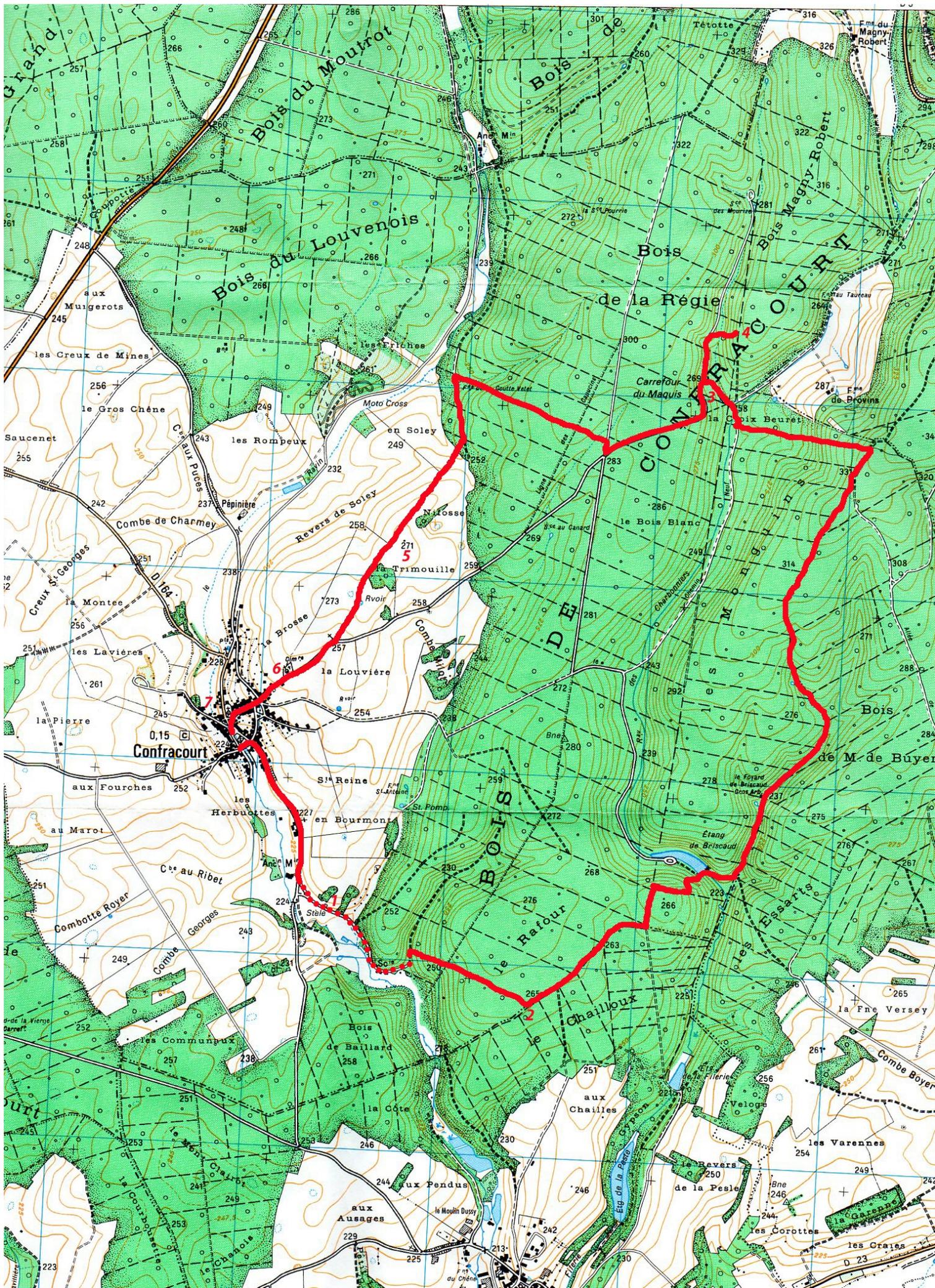


Le sentier du maquis. Signalétique, flèches rouges :



Distance : 12 km Degré : assez difficile

Partie du sentier en pointillés : propriété privée. Promeneurs autorisés sur la route.



1: Stèle André BAZEAU



2: « ...Le matin du 28 août (1944), les Français informent les Ukrainiens que les Allemands semblent avoir localisé le bataillon et que leurs colonnes prennent position face au bois de Confracourt. Les Ukrainiens mettent leur puissant dispositif en place : les canons anti-chars, les mitrailleuses lourdes, les mortiers. Les Allemands hésitent toute la journée à s'approcher de ce dispositif et finalement renoncent et se replient en direction de Vesoul... »

« ...Au cours de l'après-midi (9 sept 44), il y a un autre accrochage dans le secteur sud, autour de la route menant à Vy-lès-Rupt. Des coups de feu seront échangés jusqu'au soir. Lors de cette journée, douze Ukrainiens sont blessés dans tout le secteur... »

« ...De proche en proche, les occupants finissent cependant par localiser « leurs déserteurs » au sud du bois de Confracourt. Les détachements se massent sur le chemin qui va de Rupt-sur-Saône à Vy-lès-Rupt, exactement en face de la lisière tenue par les Ukrainiens, la mitraillent abondamment et esquissent un mouvement d'attaque mais se gardent d'approcher trop près des canons de 45.

Tapis dans leurs fourrés, les postes de surveillance ukrainiens ne donnent pas signe de vie et ils n'ont aucune perte.

Quant aux miliciens français, ils ne manifestent qu'un enthousiasme relatif à l'idée de marcher au feu. Les propos relevés par les paysans voisins montrent qu'ils préféreraient bien laisser leurs « alliés » laver leur linge sale en famille.

Finalement, le soir, tout le monde se rassemble en colonne sur la route et prend la direction de Vesoul où le commandant du groupement rendra compte, avec sérieux, de ce « qu'il lui a été impossible de localiser l'endroit précis où les traîtres étaient terrés » (déclaration recueillie par l'auteur auprès du feldgendarme Asmuth prisonnier à la libération)... »

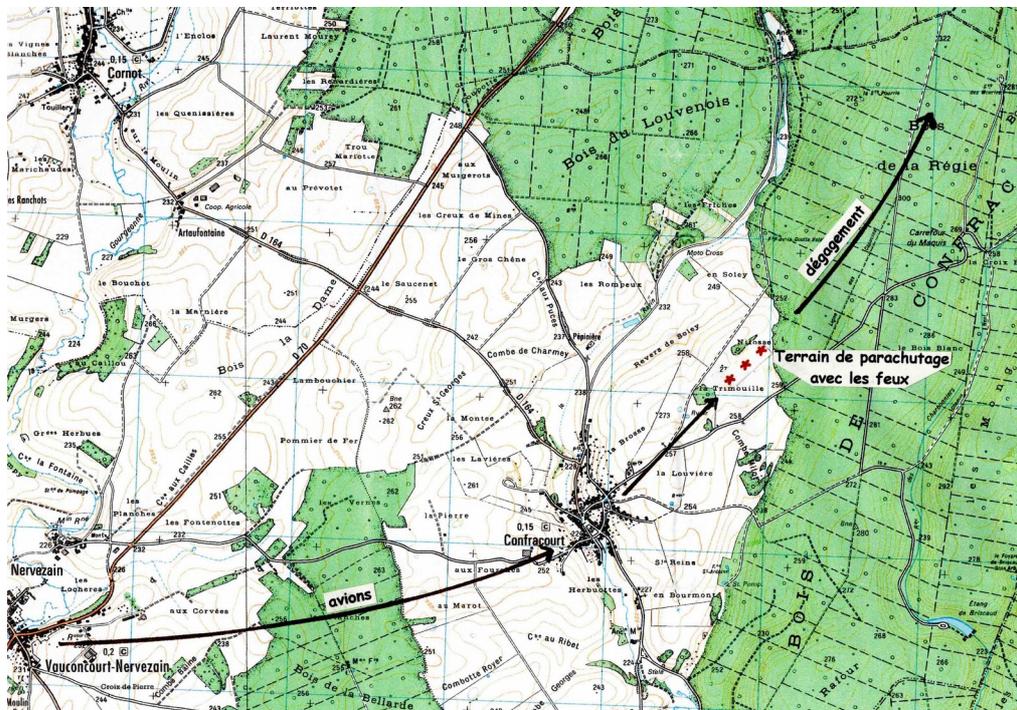
3 : Le monument du maquis



4 : Place du campement du maquis



5 : Terrain de parachutage (opération « Aquarelle »)



6 et 7 : Cimetière et monument aux morts

